

# 1<sup>er</sup> surveillants pénitentiaires

## 29<sup>e</sup> promotion

# Observatoire de la formation



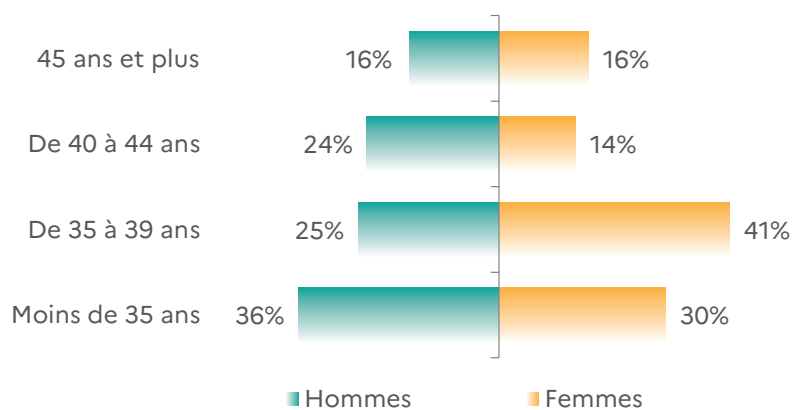
JUIN 2021

### À RETENIR

- > 325 stagiaires sont entrés en formation en deux temps, les 17 et 25 mai 2021.
- > 280 ont répondu au questionnaire, soit un taux de retour de 86%.
- > 21% de femmes et 79% d'hommes
- > 38 ans de moyenne d'âge
- > 76% des stagiaires sont au moins titulaires du baccalauréat.
- > Rennes est la première DISP d'origine des agents, et Paris est leur première DISP d'affectation.
- > Leur première motivation est salariale.
- > Le grade de premier surveillant constitue une étape dans la carrière des agents : la majorité souhaite monter en grade.

### Profil sociodémographique

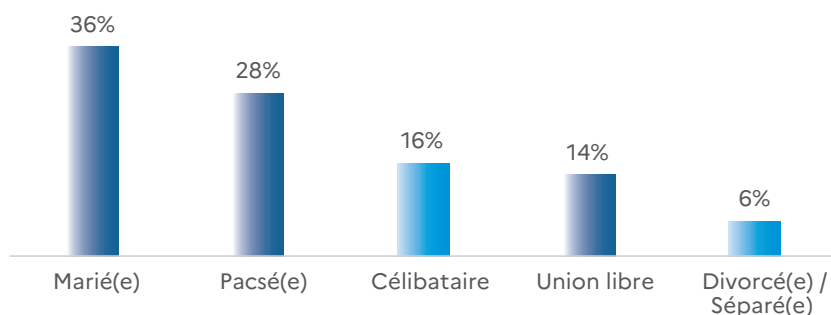
Graphique 1 : Répartition par genre et par catégories d'âge – Proportions



La 29<sup>e</sup> promotion de premiers surveillants est composée de 79% d'hommes et 21% de femmes. Les agents sont âgés de 38 ans en moyenne, soit deux ans de moins que leurs collègues précédents. Les femmes sont légèrement plus jeunes que les hommes : 37,5 ans contre 38,2 ans.

La répartition par catégories d'âge diffère selon le genre : les hommes sont les plus nombreux dans la classe des moins de 35 ans (36%), tandis que chez les femmes, c'est la classe des 35 à 39 ans qui est la plus représentée (41%).

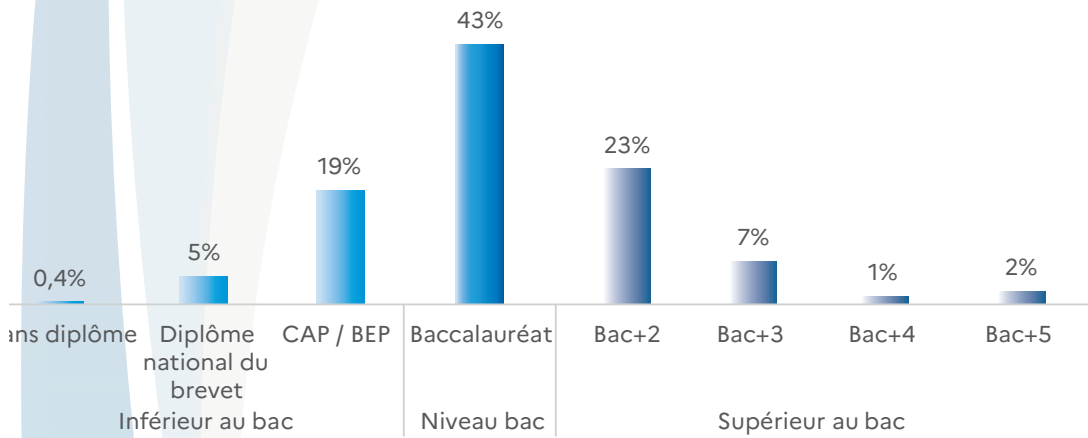
Graphique 2 : Situation familiale – Proportions



Les agents sont 78% à être en couple : 36% sont mariés, 28% sont pacsés et 14% en union libre. Par ailleurs, la part des célibataires continue d'augmenter : ils étaient 11% au sein de la 26<sup>e</sup> promotion, contre 22% pour la 29<sup>e</sup>.

Enfin, 84% des stagiaires sont parents, de 1,8 enfants en moyenne.

**Graphique 3 : Diplôme le plus élevé obtenu – Proportions**

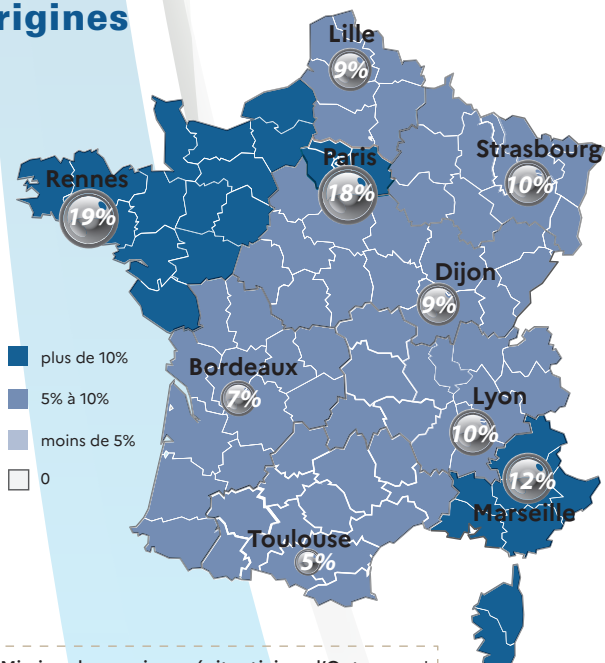


76% des stagiaires ont le baccalauréat. Parmi eux, 43% n'ont validé que ce diplôme et 33% sont diplômés du supérieur. En outre, 19% des répondants ont pour diplôme le plus élevé un CAP ou un BEP et 5% le diplôme national du brevet. Un élève n'a pas validé de diplôme.

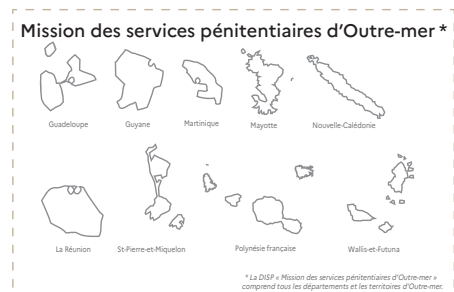
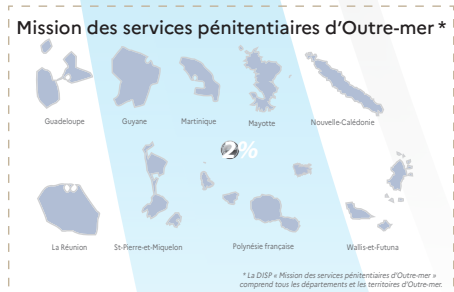
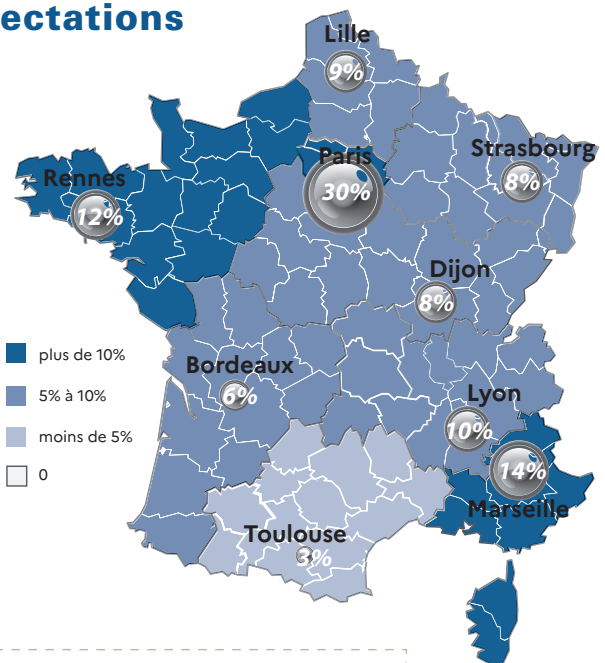
Les femmes sont davantage diplômées que les hommes, puisque 83% d'entre elles sont titulaires du baccalauréat, contre 75% pour leurs collègues masculins.

**Graphique 4 : Répartition par DISP d'origine et d'affectation – Proportions**

**Origines**



**Affectations**



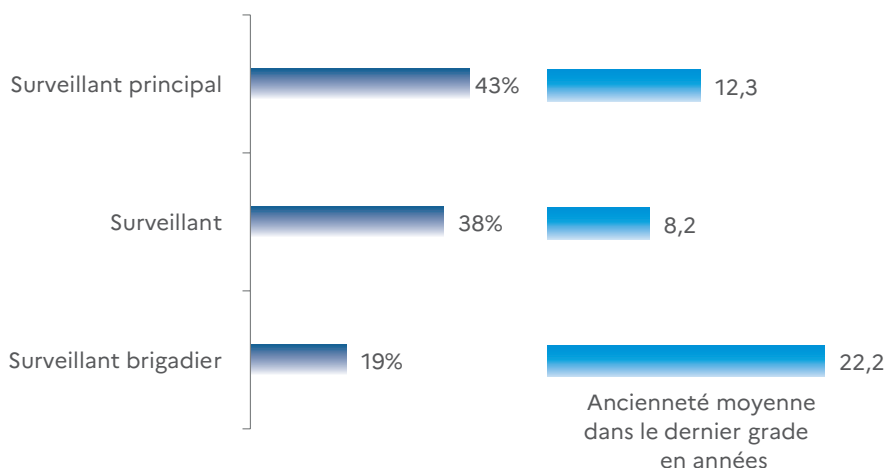
La première DISP d'origine des premiers surveillants est Rennes (19%). Celle de Paris, habituellement placée en première position, est au deuxième rang, avec 18% des agents en provenant. Loin derrière, plusieurs DISP se succèdent : celles de Marseille (12%), Lyon (10%), Strasbourg (10%), Dijon (9%) et Lille (9%). Seulement 2% des agents proviennent de la DISP de la Mission Outre-mer.

À l'issue de la formation, 30% seront affectés dans la DISP de Paris. Suivent celles de Marseille (14%), de Rennes (12%) et de Lyon (10%). Au total, 65% des agents proviennent des DISP du nord de la France, et 67% vont y être affectés.

## Expériences & perspectives professionnelles

Pratiquement la totalité des agents ont intégré la formation via le concours interne, et seulement 6% des élèves sont issus de la liste d'aptitude. En moyenne, les stagiaires ont 12,6 ans d'ancienneté dans l'administration pénitentiaire. Les femmes déclarent légèrement moins d'années d'expérience que les hommes : 11,4 ans contre 12,6 ans.

Graphique 5 : Dernier grade – Proportions



Avant d'intégrer la formation, 43% des stagiaires exerçaient en tant que surveillant principal, 38% comme surveillant, et, dans une moindre mesure, 19% étaient surveillant brigadier.

Les durées de ces expériences sont variables selon le grade : les anciens surveillants sont restés dans leur grade un peu plus de 8 ans, tandis que les anciens surveillants brigadiers cumulaient en moyenne 22 ans dans cette fonction et les surveillants principaux 12 ans.

Graphique 6 : Expériences de monitorat et d'encadrement – Proportions

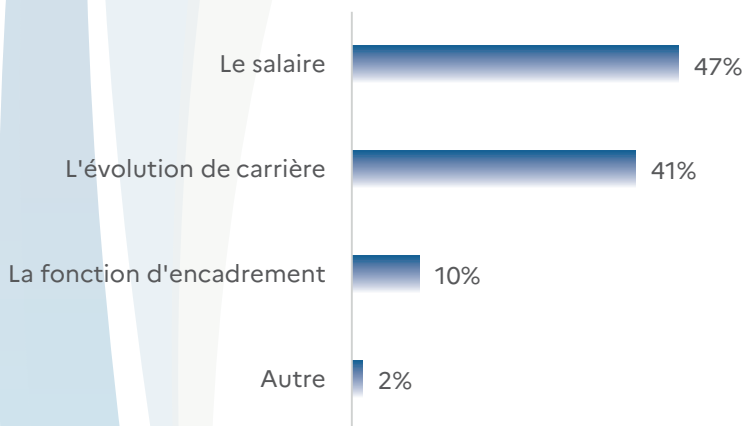


La majorité des agents a déjà eu au moins une expérience dans l'encadrement et/ou de monitorat (77%). Si la plupart ont uniquement mentionné de l'encadrement (58%), d'autres ont fait l'expérience des deux (8%), ou de monitorat uniquement (1%).

Concernant les spécialités déjà exercées par les agents, les principales font référence aux fonctions de PREJ (11%) et de moniteur de sport (7%).

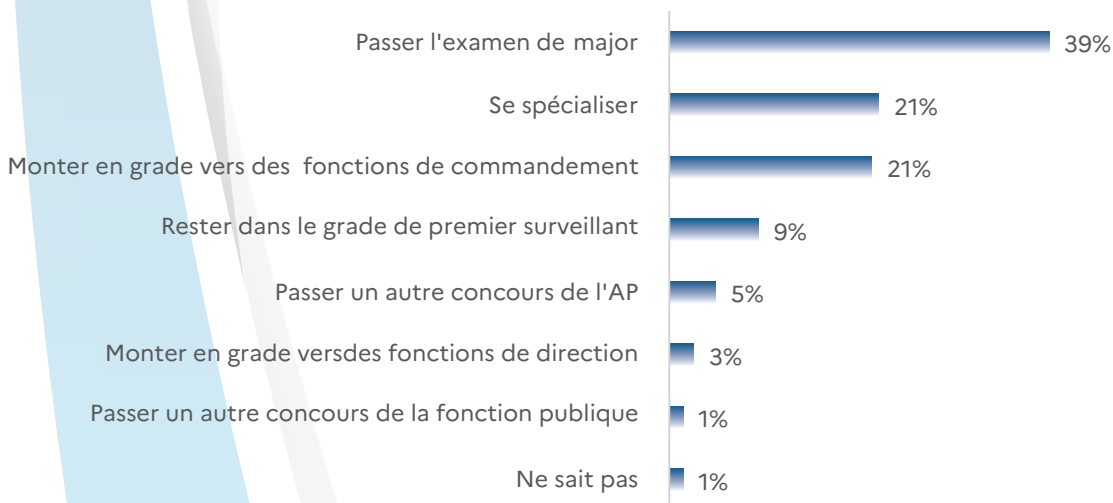
Les répondants ont par ailleurs mentionné avoir travaillé au sein de 2,5 établissements en moyenne, tout comme les agents de la précédente promotion.

### Graphique 7 : Première motivation à devenir premier surveillant – Proportions



À l'image de la précédente promotion, les stagiaires ont majoritairement intégré la formation pour le salaire (47%). Placée en deuxième position, l'évolution de carrière est mentionnée par 41% des répondants. Enfin, l'attraction pour la fonction d'encadrement est mentionnée par 10% des répondants.

### Graphique 8 : Perspectives professionnelles (plusieurs réponses possibles) – Citations



À l'instar des dernières promotions, la première perspective professionnelle des agents est de passer l'examen de major (soit 39%). En deuxième position, se placent les réponses des agents souhaitant se spécialiser (21%) et monter en grade vers des fonctions de commandement (21%). Seuls 9% des répondants envi-

sagent de rester dans le grade de premier surveillant. Ainsi, le grade de premier surveillant semble constituer une étape dans la carrière des agents, dans la mesure où 63% se projettent vers une montée en grade.

#### POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

JUIN 2021